



Plan de relance Tourisme :


CARTE DE FRANCE DES RÉOUVERTURES ET RESPECT DES CONSIGNES SANITAIRES

Webinaire 3 juin 2020

Rappel du contexte

- **Volonté du Gouvernement de créer une carte de France des lieux d'intérêt touristiques (POI)**
 - Ayant repris leur(s) activité(s)
 - Engagés sur le respect des consignes sanitaire
- **Une mission confiée à ADN tourisme et Atout France**
- **Un outil retenu pour rassembler les données :**
la plateforme nationale **DATAtourisme**
- **Un calendrier serré :** premières cartes attendues pour mi/fin juin 2020

Un projet partenarial

- 
- **ADN Tourisme** : pilote et coordinateur du projet,
 - **Atout France** : partenaire technique (cartographie) et diffuseur de la carte de France sur ses supports web,
 - **DGE** : porteur du dispositif DATAtourisme,
 - **IGN** : fournisseur des fonds de carte pour ce projet
 - Et tous les **OT-ADT-CRT** alimentant le dispositif DATAtourisme

Les objectifs

- **Inform**er les *touristes* sur l'offre touristique disponible et préciser les modalités sanitaires d'accueil du public, **#information #valorisation #réassurance**
- **En recensant** cette offre au **plus près du terrain**
- **En consolidant** ces données à **l'échelle nationale**
- **En diffusant largement ces informations :**
 - Via la Carte de France « officielle »
 - Via les organismes institutionnels territoriaux qui le souhaitent
 - mais également sur les applis développées par les start ups ...

Le mode opératoire retenu

1. **Collecte** des informations sur le terrain par les OT/CDT/CRT (modalités propres à chacun),
2. **Saisie** dans les bases de données locales (réseaux / SIT),
3. **Publication** centralisée sur DATAtourisme (via les référents territoriaux),
4. **Mise à jour** automatisée (quotidienne / webservice),
5. **Affichage** des données à J+1 sur une carte nationale créée par Atout France,
6. **Coordination** nationale par ADN Tourisme,
7. **Relais de communication** par l'Etat et les partenaires

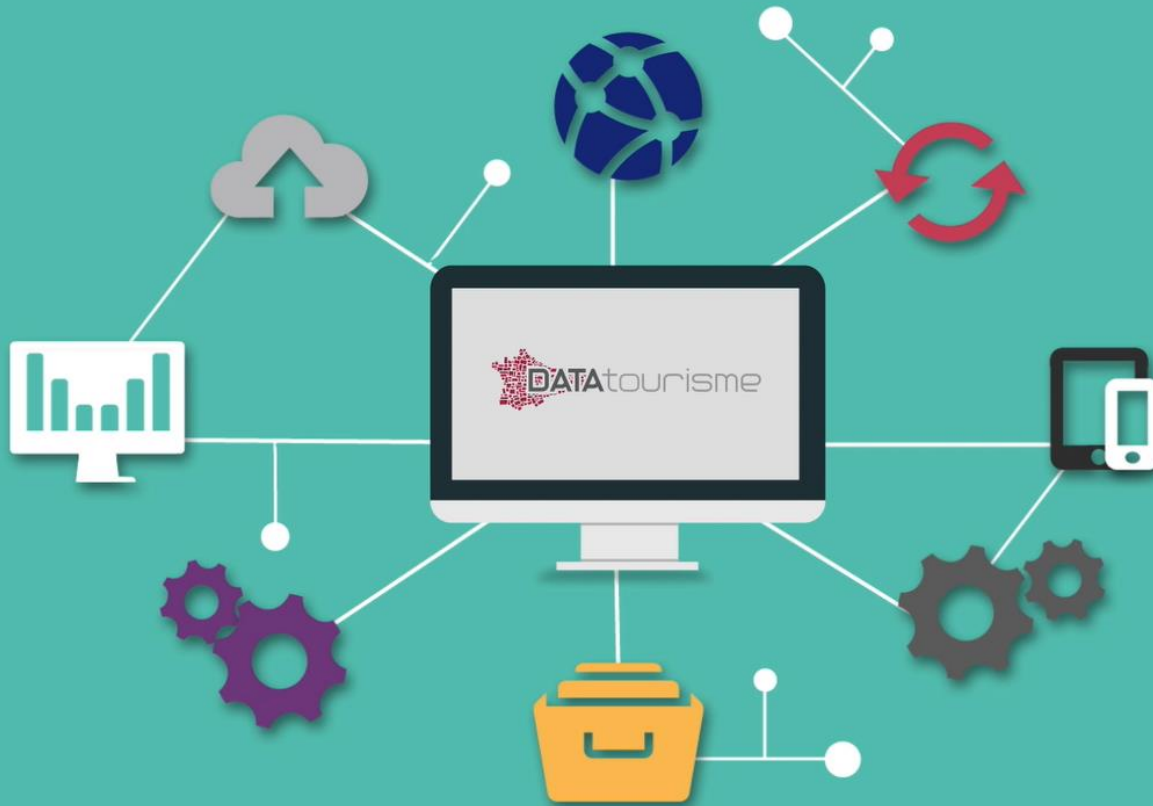
Pourquoi DATAtourisme ?

Avantages :

- 1 seul outil pour rassembler des données nationales,
- Rapidité de mise en œuvre : plateforme déjà opérationnelle avec la plupart des « SIT » départementaux et régionaux,
- Format des données : informations normalisées / homogénéisées
- Alimentation au fil de l'eau par les OT/CDT/CRT et mise à jour quotidienne

- ❑ Déjà plus de 295 000 points d'intérêt disponibles sur la plateforme
- ❑ 13 régions couvertes – 92 départements
- ❑ Une communauté de « référents » départementaux et régionaux totalement opérationnels pour publier rapidement les nouvelles données

DATAtourisme en images



CONSOLIDER LES USAGES



(vidéo <https://www.youtube.com/watch?v=Pc-S2KL2FNM>)

Quelles données pour alimenter la carte ?

Catégories concernées :

- Sites culturels (musées, monuments, ...)
- Sites naturels (plages...)
- Offices de tourisme, et autres points d'accueil du public
- Sites récréatifs, sportifs et de loisirs (aquariums, stades, sites de plein air...)
- Lieux de restauration
- Fournisseurs de dégustation
- Hébergements touristiques
- Commerces et services (utiles pour un touriste en séjour)
- Locations, visites et activités

Un « POI » se composera de :

- ✓ Son nom
- ✓ Sa catégorie
- ✓ Sa géolocalisation
- ✓ Son adresse postale complète et son code INSEE
- ✓ Au moins 1 mode de contact (URL ou mail ou n° de téléphone)
- ✓ Un descriptif texte simple et court
- ✓ Les périodes d'ouverture
- ✓ Le nom du créateur de la donnée, pouvant être complété par le nom du réseau / SIT
- ✓ La date de MAJ de la fiche
- ✓ Les critères dits « sanitaires » →

Les critères « sanitaires »

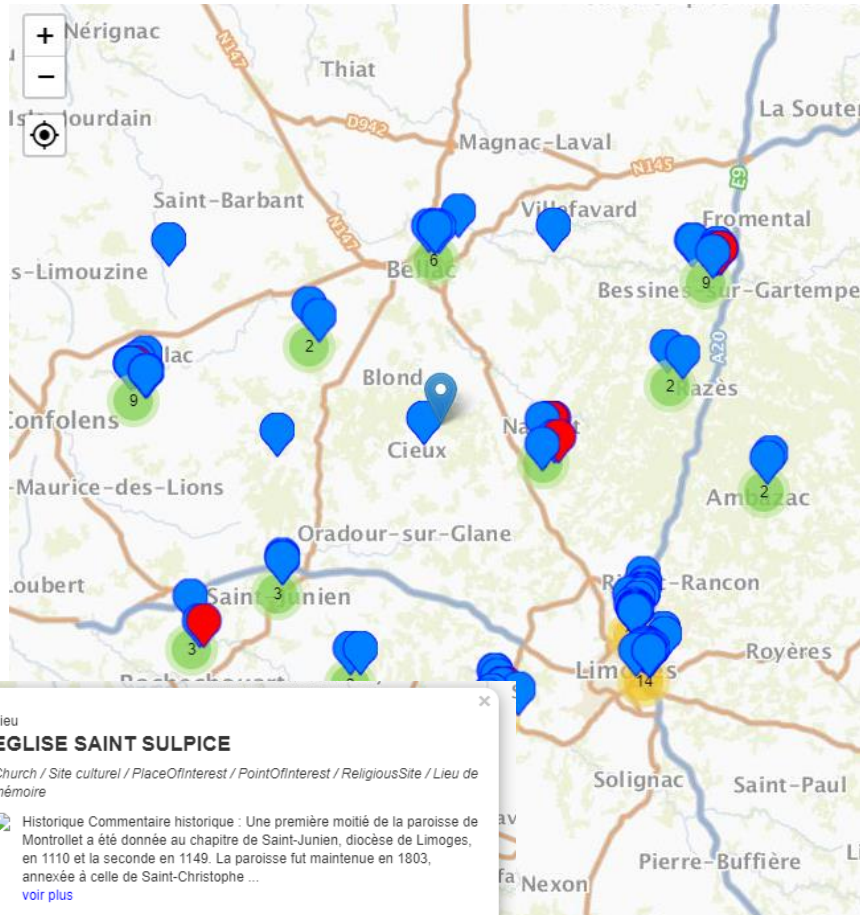
Ajout des critères suivants :

1. L'établissement (ou le gestionnaire du site) s'engage à respecter les protocoles et consignes sanitaires
2. L'établissement est-il rouvert au public (ou le sera-t-il bientôt) ? OUI/NON
3. Détail des mesures sanitaires prises pour l'accueil du public (texte)
4. Eventuellement, une information complémentaire confirmant que les périodes d'ouverture ont bien été actualisées suite au déconfinement



<http://www.atout-france.fr/actualites/reassurance-sanitaire-notre-etablissement-s-engage?>

Affichage sur la carte




Affichage de tous les lieux ayant déclaré être en activité, de différentes couleurs :

- Distinction selon périodes d'ouverture (ouvert, fermé, non communiqué)
- Distinction supplémentaire pour les établissements engagés sur le respect des consignes sanitaires
- Détails des informations au clic, dont les modalités sanitaires d'accueil du public
- Plusieurs filtres seront disponibles

**En cours de finalisation :
adaptation de l'outil existant
par l'équipe d'Atout France**

Le calendrier

- 
- **28 mai** : ajout des critères sanitaires dans DATAtourisme
 - **2 juin** : début des campagnes de collectes et mises à jour
 - **Au fur et à mesure des collectes** : publications sur DATAtourisme (via référents)
 - **Semaine du 22 juin** : première carte de France et diffusion par les partenaires



Je veux alimenter la carte, comment faire ?

- Je contacte mon partenaire local - **Office de Tourisme, Comité Départemental ou Régional du Tourisme** - afin de lui transmettre les informations à diffuser
- Les données sont saisies par mon partenaire dans la base de données de mon territoire (SIT – Système d'information touristique), selon les modalités et organisations locales
- Les données sont ensuite publiées sur DATAtourisme et mises à jour quotidiennement
- Ce qui permet d'alimenter la carte de France des POI, mais aussi de nombreux autres services numériques



Les explications en vidéo :

<https://www.youtube.com/watch?v=15CfVLt246E&t>

Merci pour votre attention

Contact : Pascale VINOT

p.vinot@tourisme-territoires.net